

COMMUNIQUE DE PRESSE N°034/COORD/N-K/2022

**Appel à la rentrée effective des activités scolaires et au respect des engagements
au en RDCONGO.**

La rentrée scolaire 2022-2023 au niveau des écoles primaires et secondaires en RDC est prévue ce 05 septembre 2022.

Des négociations et rencontres organisées par le ministre de l'EPST avec les différents mouvements syndicaux devraient trouver des suites favorables à ce qui concerne le début des cours sur toute l'étendue du pays. Entre temps, les enfants doivent étudier.

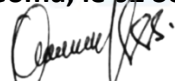
Sachons tous que, les jours de l'année scolaire est de 222 ; c'est que perdre un jour, c'est perdre la matière.

En tant que défenseur des droits de l'enfant, l'**APEDH** rappelle aux deux camps (Gouvernement congolais et enseignants) que :

- Priver les enfants de leurs droits à l'éducation, c'est sacrifié toute la vie de ces futures cadres qui pourtant jouissent des droits et des devoirs fondamentaux.
- Les politiques de la RDC doivent se mobiliser et s'engager à construire un monde digne des enfants suivant les accords de 1989 qui parlent de la **convention relative aux droits de l'enfant** adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies.
- La convention qui régit les pays signataires des accords portant protection des droits de l'enfant et dont la RDC fait partie et qui comporte 54 articles, énonçant que chaque enfant a **le droit d'aller à l'école** doit être prise en considération dans son application.

L'**APEDH** va continuer à se battre pour que l'enfant congolais ayant atteint l'âge scolaire ait accès égal à la santé et à l'éducation pour lui protéger de toute forme de violence et d'exploitation ; et exige la reprise immédiate des activités scolaires sur toute l'étendue du territoire national en remettant chacun dans ses droits (enseignants et élèves) suivants les conventions signées de part et d'autre.

Fait à Goma, le 02 Septembre 2022


Pour l'APEDH
Coordination Nationale